



AR Prefecture

000-210601118-20250412-20-DE
Reçu le 06/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE 12 AVRIL 2025

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 07/04/2025

Date d'affichage : 07/04/2025

Voix pour : 8 Voix contre : 0

Abstention : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le douze avril à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire.

Présents : AVIAS Adoracion, GIRERD Stéphane, FERRARI Alexandre, LEFEBVRE Michèle, LELEU Jean-Louis, LUTHRINGER Annie,

Absents représentés : SINIBALDI Nadine pouvoir à Annie LUTHRINGER, AVELLA Patrice pouvoir à Adoracion AVIAS

Absents non représentés : LINCK Jean-Claude

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 20 : Vote du BUDGET PRIMITIF 2025 du CCAS

Le Président expose au Conseil d'Administration le budget primitif du CCAS 2025 qui se présente et s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement 8 077.50 €

Section d'Investissement 2 618.19 €

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

-Vote le Budget Primitif 2025, comme présenté par le Président

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 15 avril 2025

Et publication ou notification

**Madame Le Maire
Yanne SOUCHET**

